



Métropole
du Grand Paris

RETOURS D'EXPÉRIMENTATIONS

Quartiers Métropolitains d'innovation

Étude d'impact du programme à destination

des porteurs de projet

PARIS&CO



BANQUE des
TERRITOIRES





Source : Paris&Co

UN PROGRAMME UNIQUE

Face aux défis urbains contemporains, l'expérimentation constitue un levier essentiel pour identifier et tester des solutions adaptées aux communes. **À l'initiative de la Métropole du Grand Paris, le programme Quartiers Métropolitains d'Innovation** doit permettre aux villes métropolitaines de **mettre en œuvre des projets innovants dans des conditions de test inédites**, favorisant l'acculturation des élus et agents. En parallèle, ce dispositif crée un cadre propice au **partage d'expériences** entre acteurs publics et privés, renforçant ainsi l'émergence **d'une communauté engagée** autour des enjeux de la ville de demain. Les thématiques explorées couvrent un large spectre : ville intelligente, solutions low-tech, mobilités douces, renforcement du lien social, végétalisation des espaces ou encore utilisation de matériaux décarbonés. L'objectif est d'identifier les solutions et approches offrant les impacts les plus significatifs en matière de résilience et de durabilité urbaine. L'évaluation du programme s'inscrit pleinement dans cette logique d'expérimentation. Mesurer les résultats obtenus permet non seulement de valoriser les avancées réalisées, mais également **d'objectiver les enseignements tirés et d'orienter les futures politiques publiques**. Ce livrable rassemble ainsi les principales analyses issues des 18 mois d'expérimentation menés dans quatre communes pionnières : Aulnay-sous-Bois, Meudon, Noisy-le-Grand & Sceaux.

L'approche méthodologique adoptée repose sur un **recueil structuré de données**

qualitatives et quantitatives : entretiens avec les agents des communes ayant suivi le programme, échanges avec les partenaires et questionnaires administrés aux entrepreneurs impliqués.

Ces différentes sources d'information permettent d'élaborer une analyse approfondie des impacts générés par les expérimentations et d'identifier les conditions de succès pour une généralisation à plus grande échelle.

Cette démarche itérative et collaborative vise ainsi à **outiller les décideurs et les acteurs territoriaux**, en leur fournissant des éléments tangibles pour structurer des politiques d'innovation adaptées aux réalités locales. En capitalisant sur ces enseignements, le programme Quartiers Métropolitains d'Innovation contribue à la transformation territoriale et au développement de solutions urbaines durables et reproductibles. Reconnu pour son impact, le programme a été finaliste de « l'Innovative Award » du Smart City Expo World Congress 2024, et s'est vu décerner le Label Or « Territoire Innovant » au Forum des Interconnectés édition 2025.



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARIS&CO

Paris&Co est l'agence d'innovation de Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Elle opère le programme QMI et a en charge l'accompagnement des communes et des expérimentateurs. Elle est ainsi au cœur des écosystèmes, dans une approche désintéressée, pour faire émerger, par l'innovation, les solutions nécessaires pour une société plus juste, résiliente et heureuse.



L'innovation doit être au service des communes. C'est cette conviction que porte le programme QMI, un dispositif unique à l'échelle européenne par son ambition et par le nombre de communes qui y participent. Pour s'assurer de déployer une innovation territoriale utile, nous actionnons plusieurs leviers : analyser finement les besoins, sélectionner des projets capables de répondre aux attentes locales, accompagner le déploiement des solutions et enfin évaluer les impacts de chaque expérimentation.

Marion apaire Directrice générale adjointe de Paris&Co



La Banque des Territoires est une entité de la Caisse des Dépôts créée en 2018 pour accompagner le développement et la transformation territoriale en France. Elle propose des financements, des investissements et des conseils aux communes, aux entreprises publiques et privées ainsi qu'aux acteurs du logement social. Son objectif est de favoriser des projets durables et inclusifs dans des domaines tels que le logement, les infrastructures, la transition énergétique et le numérique.



Engagé dès le lancement du programme aux côtés de la Métropole, de Paris&Co et des Partenaires, la Banque des Territoires est ravie de participer au financement des Quartiers Métropolitains d'Innovation. Le programme offre un cadre idéal de travail sur ces espaces uniques d'expérimentation au cœur des défis de la ville dense, pour imaginer l'aire métropolitaine de demain. L'occasion pour la Banque des Territoires d'être à l'avant-poste de ces transformations et d'accompagner leur développement au service des métropolitains.

Richard Curnier
Directeur régional Île-de-France
de la Banque des Territoires



Choose Paris Region est l'agence d'attractivité et de développement économique de la région Île-de-France. Elle accompagne les entreprises internationales dans leur implantation et leur croissance en facilitant leur accès aux talents, aux financements et aux écosystèmes d'innovation. Son objectif est de renforcer l'attractivité de la région en soutenant des projets créateurs de valeur et d'emplois.



Les Quartiers Métropolitains d'Innovation ont l'ambition d'être de véritables bacs à sable où se construit la ville de demain tout en servant de terrain d'expérimentation pour les différentes transitions écologiques et sociales. Grâce à cette initiative innovante, nous participons à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens de notre belle région. Choose Paris Region souhaite donc s'engager résolument dans ce projet en lui apportant une dimension internationale par le biais de l'identification des entreprises étrangères qui pourraient y contribuer positivement et de leur accompagnement dans le cadre de leurs expérimentations.

Baptiste orlandini Directeur Général de Choose Paris Region



L'Institut Paris Région est un organisme d'études et de prospective au service de l'Île-de-France. Il accompagne les acteurs publics et privés dans l'aménagement et le développement durable en produisant des analyses, des cartographies et des recommandations sur des thématiques comme l'urbanisme, la mobilité, l'environnement et l'économie. Son objectif est d'éclairer les décisions stratégiques pour une région plus résiliente et inclusive.



L'Institut Paris Région, partenaire de confiance des espaces franciliens, est ravi de participer à l'aventure QMI portée par la Métropole du Grand Paris et pilotée par Paris&Co, et d'apporter son expertise via la réalisation de diagnostics territoriaux. Le programme QMI révèle une formidable énergie pour trouver et tester des solutions concrètes au service de nos concitoyens et de la qualité de la vie en Île-de-France.

Nicolas bauquet
Directeur Général d'Institut Paris Région

LE PROGRAMME QUARTIERS MÉTROPOLITAINS D'INNOVATION

4 COMMUNES LAURÉATES
de la 1^{ère} édition
du programme
accompagnées

30 PROJETS
SÉLECTIONNÉS
dans la 1^{ère} édition
du programme

LES BÉNÉFICES!



L'innovation au
service de la
fabrique de la ville
pour relever les défis
écologique



Un programme
concret et
opérationnel pour
apporter des
services de qualité
aux citoyens



Un coup de
projecteur sur
votre
commune

Quartiers Métropolitains d'Innovation est un **programme de la Métropole du Grand Paris**, opéré par Paris&Co, en partenariat avec la **Banque des Territoires, Choose Paris Region et l'Institut Paris Région**. En facilitant les rapprochements entre communes, entrepreneurs, grands acteurs de la fabrique urbaine et citoyens, il permet d'**expérimenter puis de généraliser des solutions innovantes en matière de transition écologique et sociale**.

Déjà en place à Paris depuis 2018, cette dynamique se réinvente en 2023 à une nouvelle échelle métropolitaine en offrant aux entrepreneurs qui le rejoignent l'opportunité, pendant 18 mois, de **tester et de valider en conditions réelles leur solution** dans la Métropole du Grand Paris.

Ce programme a vocation à accompagner des villes, ainsi que des porteurs de projets innovants, dont la solution, bientôt commercialisable, doit encore se frotter à un

test en conditions réelles afin de vérifier sa bonne appropriation usagers et son bon fonctionnement. Les communes métropolitaines sélectionnées dans le programme accueillent chacune 6 à 8 projets, dans le but d'accélérer leur transition écologique et sociale et de permettre à des entrepreneurs de parfaire leur offre auprès des communes. Ancré dans une démarche de montée en compétence collective, le programme cherche tout autant à **donner aux villes les clés pour pérenniser l'innovation sur leur périmètre, qu'à outiller les innovateurs d'aujourd'hui et de demain** pour répondre au mieux aux ambitions des villes.

Les Quartiers Métropolitains d'Innovation apportent une réponse concrète à des communes qui veulent **améliorer leur impact environnemental, énergétique ou social**. De l'entrée du programme jusqu'à la sélection des projets, tout est mis en œuvre pour **s'assurer que la durabilité demeure le fil conducteur** des nouvelles pratiques développées et des projets mis en place, **en cohérence avec les ambitions de résilience des villes**. Cet impact se décline à toutes les échelles, du fonctionnement interne d'une ville à l'appropriation citoyenne d'un projet, et son analyse est pensée de manière écosystémique.

Les solutions sélectionnées répondent aux **grands enjeux urbains** et accompagnent la transformation des modes de vie et d'usage. Quelle que soit leur thématique, les projets sont sélectionnés selon leur utilité et leur cohérence en matière de **développement durable, de sobriété, de résilience et d'apport à la qualité de vie**.



*Situés à Belfort,
l'accompagnement nous
a permis de bénéficier
des connaissances
locales et des mises en
relations pour trouver
une collectivité, visiter
des terrains et enfin
réaliser un projet pour
mettre en valeur notre
savoir-faire*

**Purple Alternative
Surface**

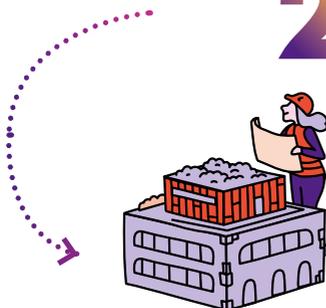
6 étapes-clés

1 La sélection des communes



Tout d'abord, nous devons sélectionner les communes qui accueilleront un futur quartier d'innovation. Celles-ci ont déposé leur candidature dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), en présentant un quartier de leur choix et des cibles thématiques à y aborder.

2 Le diagnostic territorial



Pour approfondir les enjeux des communes et aider les porteurs de projets à se projeter sur chaque quartier, un diagnostic sensible sur-mesure est ensuite réalisé par L'Institut Paris Région. Partage d'expertises sur des thématiques ciblées, marches sensibles, ateliers sont réalisés en vue de produire un diagnostic adapté et une cartographie unique pour chaque commune.

3 La recherche de solutions



Au tour des expérimentateurs ! Pour recruter les 6 à 8 solutions qui seront déployées dans chaque quartier, nous lançons un Appel à projets (AAP) dédié. Les communes et partenaires du programme jouent un rôle clé dans cette sélection. Notre partenaire Choose Paris Region nous aide en particulier sur la recherche de solutions innovantes à l'international.

4 Cadre et déploiement sur le terrain



Une fois sélectionnée et appairée avec une commune, chaque solution est accompagnée par un référent Paris&Co, expert de l'expérimentation, afin de cadrer les besoins du projet, la recherche de terrain, de partenaires ou de financements.



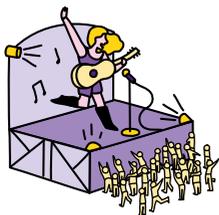
5 Évaluation et étude de la répliquabilité



Toute expérimentation déployée sera également évaluée, afin de documenter ce qu'il s'est passé, ce qui a marché et identifier les écueils à éviter pour diffuser largement les apprentissages et préparer le changement d'échelle.



6 Mise en visibilité et événements



Tout au long du programme, la participation à des événements ou séquences dédiées est encouragée pour mettre en visibilité les solutions déployées et les collaborations nées du programme. Celles-ci sont complétées par des retombées presse et médias qui mettent en avant l'écosystème du programme et participent à faire connaître les Quartiers Métropolitains d'Innovation!

**FINANCEMENT
DU PROGRAMME**

Le programme est entièrement financé par la Métropole du Grand Paris & la Banque des Territoires.

LES VILLES DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Genèse de la démarche

Afin d'accompagner la montée en compétences des acteurs territoriaux autour de **l'innovation urbaine sur l'aire métropolitaine**, un travail d'identification puis de mobilisation des communes engagées autour de l'innovation et susceptibles d'accueillir à terme un « quartier d'innovation » a été entrepris dès 2022.

Ainsi, dans un contexte marqué par les préparatifs des **Jeux Olympiques et Paralympiques** ainsi que par les premières réalisations du réseau du Grand Paris Express, les communes métropolitaines ont été invitées à candidater à un appel à manifestation d'intérêt pour intégrer un dispositif inédit : les Quartiers Métropolitains d'Innovation.



C'était dans cette optique que nous avons candidaté. De faire que Meudon bouge, teste, essaye de trouver des solutions sur les problématiques qu'elle peut rencontrer. Meudon est une terre d'innovation

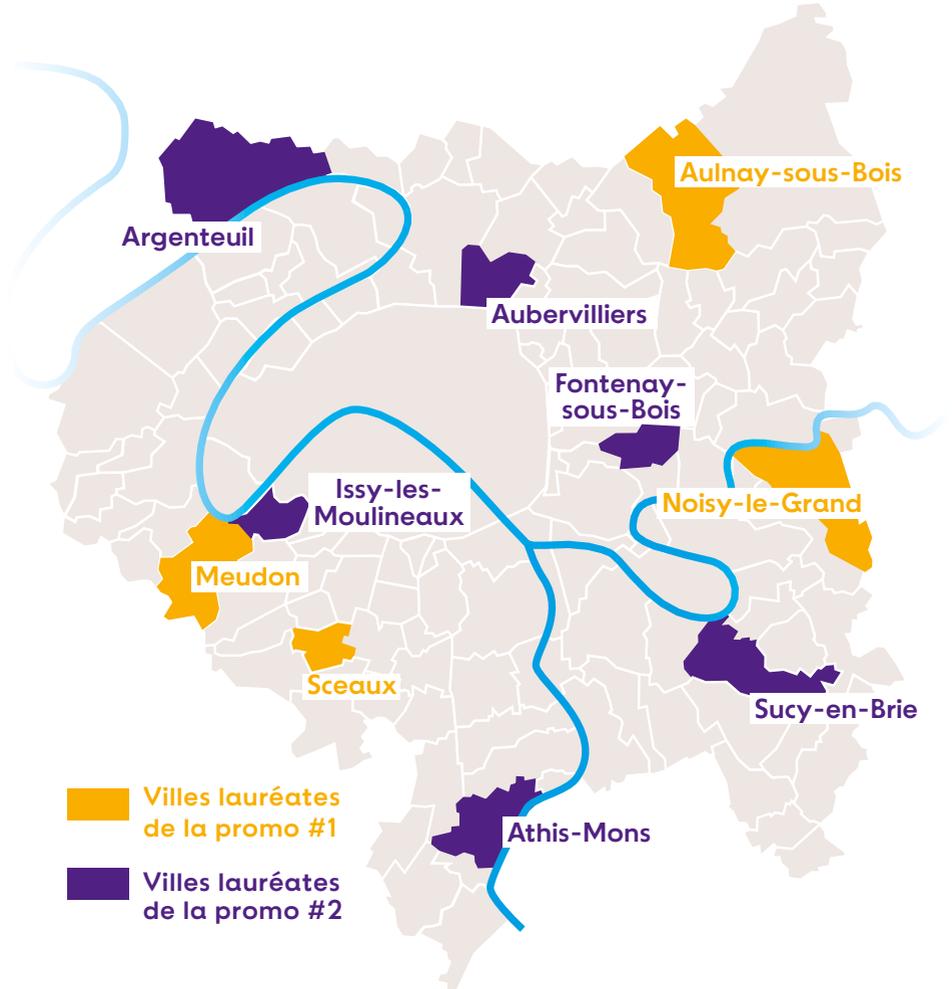
Ville de Meudon

L'objectif : accompagner des villes dans leurs dynamiques de transformation et d'innovation locale. Au total, 23 marques d'intérêt ont été recensées et plusieurs villes ont été rencontrées. Parmi les 6 candidatures reçues, 4 ont été sélectionnées. Le processus a également permis d'identifier les facteurs ayant conduit ces villes lauréates à s'engager dans cette démarche.

Le reflet d'une réelle diversité territoriale

Le programme a suscité l'intérêt de communes aux profils variés, comptant entre 20 et 80 000 habitants, et couvrant à la fois des villes limitrophes de Paris et des communes de moyennes et grandes couronnes. En lien direct avec l'objectif de rééquilibrage territorial porté par la Métropole du Grand Paris, un certain équilibre a été recherché lors du recrutement des villes : **ce sont 2 départements et 3 Établissements Publics Territoriaux (EPT) qui sont ainsi représentés dans cette première édition.**

Un comparatif des quartiers d'innovation soumis a permis d'évaluer l'ampleur des périmètres concernés et d'identifier les spécificités de chacun en matière de développement urbain et d'innovation. Qu'il s'agisse de coupures urbaines en cœur de ville, de quartiers prioritaires en politiques de la ville (QPV) ou de zones fortement minéralisées, chacune de ces spécificités est venue nourrir les différents besoins de solutions des villes.



PREMIÈRE ÉDITION : QUELS ENSEIGNEMENTS ?



LES BONNES PRATIQUES : EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET, COMMENT ME PRÉPARER À TRAVAILLER AVEC UNE COMMUNE ?

Travailler aux côtés d'une commune pour tester et éprouver la pertinence de sa solution pour faciliter sa prise de décision et son achat à terme est un objectif largement partagé par les porteurs de projet accompagnés dans le cadre du programme. Toutefois, au moment de déployer sa solution sur le terrain, on se rend compte que cette collaboration ne va pas forcément de soi ! Si vous vous préparez à expérimenter avec une commune, voici quelques bonnes pratiques à garder en tête.

Accepter que le temps des communes diffère de celui des startups

L'une des premières sources de frustration quand on commence à travailler avec une commune est liée à l'envie d'aller vite. En effet, en tant que gérant d'une jeune structure innovante, obtenir rapidement un démonstrateur (proof of concept) auprès de son public cible peut être déterminant pour affiner son positionnement et le modèle économique de sa structure. **Gare à toute précipitation : une commune ne peut pas prendre de décision de manière aussi rapide et agile que dans une petite structure !** Les arbitrages étant par nature politiques, le choix effectif d'une solution, du vecteur juridique à employer pour

l'expérimentation ou les modalités pratiques de déploiement (localisation du terrain, résultats anticipés...) peuvent ralentir le processus, donnant parfois l'impression que le projet n'avance pas. Pour s'assurer que la collaboration se passe au mieux, la première étape est **d'avoir conscience de cette contrainte temporelle et l'intégrer au mieux dans son calendrier d'expérimentation**. Ensuite, pour faciliter le retour des décideurs publics, notre conseil est de préparer le plus en amont possible des éléments précis et concrets pour éviter tout point bloquant qui pourrait ralentir les échanges. Votre rigueur et votre précision seront clés !



Cadrer vos besoins le plus précisément possible

Les éléments clés sur lesquels vont s'appuyer vos interlocuteurs concernant les besoins prioritaires de votre projet sont-elles d'ordre politique ? Technique ? Financier ? Il faudra rapidement être en mesure de décrire ce qu'il manque à votre projet (conseils techniques, accès à X nombre de bâtiments, nombre de bêta-testeurs, etc.), le terrain de déploiement idéal (foncier public ou privé, durée prévue de déploiement...) et les conditions techniques (travaux de raccordement, implication d'équipes techniques, maintenance à court ou moyen-terme...) dans lesquelles il pourra être installé afin de faciliter derrière l'intégration de ce travail par les équipes de la ville. **Plus les besoins sont détaillés, plus il sera possible d'anticiper les ressources à mobiliser.**

Parallèlement, cette phase de cadrage est déterminante pour cibler le plus en amont possible les utilisateurs et partenaires à associer au projet, qui favoriseront sa réussite. Former un groupe de « bêta-

testeurs » composé d'habitants aura des implications différentes d'un groupe de « bêta-testeurs » d'agents municipaux. Pour vous aider dans ce processus d'identification, la réalisation d'une cartographie des parties prenantes en amont de tout déploiement peut être pertinente afin de cibler au mieux vos utilisateurs finaux.

Savoir adapter sa posture

Par essence, mener une expérimentation avec une ville demande **une posture d'écoute mutuelle et d'ouverture d'esprit de toutes les parties**. Si le cadrage de vos besoins est une étape cruciale pour déployer votre solution en conditions réelles, il sera néanmoins nécessaire d'anticiper des marges de manœuvre dans votre proposition. En effet, **le cadre expérimental permet de bénéficier d'une certaine souplesse pour tester une solution sans avoir préalablement procédé à son achat, mais il ne doit pas être un prétexte au contournement des marchés publics**. Ainsi, la mise en œuvre d'une expérimentation sur le terrain ne peut pas dépendre d'un cahier des charges qui aurait été entièrement établi et anticipé par la commune en amont.

En tant que porteurs de projet, la proposition que vous pourrez formuler en réponse aux enjeux d'une commune devra donc nécessairement pouvoir être **modulée en fonction des réalités et contraintes du terrain proposé, ainsi que des spécificités territoriales**. De ce fait, il peut donc être pertinent au lancement du projet d'identifier des plans B, voire des plans C, dans l'éventualité où les conditions techniques, politiques ou financières ne pourraient être réunies. Cela permet à la fois de se projeter dans des scénarii alternatifs, mais également de souligner que vous savez faire preuve d'agilité et de capacité d'adaptation : des qualités recherchées par les communes !



Travailler avec les services de la ville a permis des remontées de besoins sur des choses que nous n'avions pas anticipées [sur le prototype de notre véhicule], et c'est ce que l'on venait chercher aussi dans le programme.

Pelican Cycle

Adapter son discours au public cible

Au cours d'une expérimentation avec une commune, vous serez amenés à rencontrer des interlocuteurs variés dans leur niveau d'intervention d'acculturation à l'expérimentation et dans leurs domaines de compétences. Il est donc important de pouvoir discerner à qui vous vous adressez, et **comprendre le rôle de chaque personne afin d'adapter votre discours, mais également la formalité de vos demandes**. En effet, un agent technique et un élu local n'ont pas nécessairement les mêmes préoccupations sur votre projet.

Ainsi, en prévision d'un échange avec un agent d'une direction de la ville, avoir préparé un discours technique précis permettant de répondre aux questions très tangibles pour déployer votre projet (conditions de mise en œuvre, raccordements et travaux éventuels, besoins en entretien et maintenance, etc.) sera indispensable. Face aux élus, souligner l'intégration du projet dans les politiques menées par la municipalité et l'agenda du Maire sera essentiel. Enfin, **savoir adopter un discours didactique et à visée pédagogique pour un public non-initié sera également attendu**, pour favoriser l'appropriation de votre projet par les usagers (réunions publiques, conseils de quartiers...).

Être proactif dans votre relation avec la ville

Pour construire une relation de proximité avec la ville, **vos proactivités pour faire avancer votre projet et votre implication seront particulièrement appréciées**. Pour cela, la première bonne pratique à adopter est de vous rendre sur le terrain, procéder à un repérage en amont et participer activement à l'identification du terrain de déploiement de votre solution. Votre connaissance du terrain vous permettra d'apporter une expertise ancrée localement,



adaptée aux conditions réelles ce qui contribuera à renforcer votre crédibilité.

Attention néanmoins au risque de sur sollicitation : tout autant que vous, les services municipaux ont des emplois du temps chargés, loin d'être uniquement dédiés au déploiement de votre projet, et doivent également se coordonner entre eux. Un juste milieu doit être trouvé entre des échanges qui ne soient pas trop distendus, mais qui respectent un certain délai de réponse de la part de tous les interlocuteurs.

Avoir conscience des contraintes budgétaires des collectivités

Bien que tout indiquées dans les modèles économiques de certains porteurs de solutions, **les collaborations avec des communes sont contraignantes, et ne garantissent pas nécessairement de financement à la clé**.

Lorsqu'on développe une solution, produit ou service, destinée à répondre aux besoins d'une commune, il faut avoir en tête que la qualité de la réponse apportée ne sera pas toujours un critère suffisant pour qu'elle décide à terme de se lancer dans un processus d'achat. Si les communes sont dès le départ

sensibilisées à l'enjeu de se placer dans un état d'esprit ouvert au «pré-achat» et à fixer des critères leur permettant d'utiliser le démonstrateur comme un tremplin vers l'achat, la validation d'un budget reste éminemment politique. Par ailleurs, le contexte actuel incite à contraindre de plus en plus les budgets, limitant les ouvertures à de l'achat innovant.

Le cadre expérimental constitue un véritable tremplin pour valoriser son savoir-faire, se faire connaître et aider la commune à monter en compétences sur un sujet donné, d'essayer avant de généraliser via un achat. En revanche, **l'expérimentation représente souvent un coût important qu'il est important d'anticiper pour les porteurs de projet** qu'une grande partie sera amenée à autofinancer.

Pour pallier cela, des ressources peuvent être mobilisées pour soutenir les porteurs de projet dans leurs projets d'expérimentation.

C'est le cas des aides spécifiques développées par la Région Île-de-France, comme les subventions Innov'Up et Innov'Up Expérimentation. Puis, en phase de changement d'échelle, d'autres leviers peuvent faciliter l'achat de solutions innovantes par des communes.

Se référencer pour être mieux identifié par les acteurs de l'innovation

Le référencement de votre startup ou projet sur des bases de données publiques est une des clés pour être correctement identifié par des décideurs publics et potentiels acheteurs. Cela facilite derrière l'achat de sa solution par une commune et son changement d'échelle à long terme. À ce titre, il existe de nombreuses bases de données telles que **L'annuaire Ville de Demain de la Métropole du Grand Paris** (en collaboration avec la French Tech), mais également aussi auprès des centrales d'achat nationales telles que l'UGAP et/ou régionales et locales, telles que Canut, Resah, etc.



Les acteurs publics sont porteurs de financements importants sans pour autant avoir nécessairement de budget dédié à l'expérimentation. Travailler avec eux requiert une approche spécifique. Le programme QMI permet de s'en rendre compte.

Petite Nature



CE QUE LA 1^{RE} ÉDITION DU PROGRAMME DIT DE L'INNOVATION TERRITORIALE

La volonté des communes de se positionner sur le sujet de l'innovation

Pour les communes de la première édition du programme, la principale motivation résidait dans l'opportunité de **montrer son positionnement innovant**. Cette ambition s'est également reflétée dans la sélection des projets, avec une préférence marquée pour des initiatives ayant un fort impact communicationnel ou novateur.

Au-delà du déploiement des projets, cette participation a permis à plusieurs communes de renforcer leur visibilité au sein de la Métropole du Grand Paris et auprès de son écosystème innovant. Ainsi, **cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large de marketing territorial**.

L'intégration complexe de l'innovation dans le quotidien des communes

L'organisation interne des communes a joué un rôle clé dans la mise en œuvre du programme, avec des approches très



*Les sujets d'innovation
sont venus bousculer
les manières de
faire quotidiennes
de l'administration*

Ville de Meudon

variables. Les directions de l'environnement, de la transition et du numérique ont été parmi les plus sollicitées pour porter la démarche en interne. **Dans la majorité des communes, l'innovation ne relève pas d'une direction dédiée mais est portée de manière transversale par différentes équipes.**

Ce fonctionnement a pu complexifier la mobilisation des services et la priorisation du sujet, l'innovation étant perçue comme un ajout aux missions quotidienne. Cependant, le programme a favorisé un décloisonnement interne, avec l'implication de profils diversifiés autour des déploiements et le renforcement des compétences des agents mobilisés.

TOP 3 DES MOTIFS DE CANDIDATURE

- 1 Porter des innovations locales (80%)**
- 2 Valorisation des actions de la Ville, apport d'une visibilité territoriale (50%)**
- 3 Gratuité du programme (50%), financé par la Métropole du Grand Paris**

Faire de l'innovation un levier d'amélioration pour les habitants

Toutes les communes partagent l'impératif d'ancrer l'innovation dans une logique d'utilité publique, en répondant aux besoins concrets des habitants. Les élus expriment également la volonté de rendre ces innovations tangibles et compréhensibles, en adoptant une approche pédagogique. **En rendant plus visible le déploiement des expérimentations, certaines communes ont ainsi facilité l'adhésion des habitants et levé des freins à l'acceptation de nouveaux projets.** L'innovation devient alors un outil au service de l'amélioration du quotidien et de la qualité de vie.

10

PERSONNES FORMÉES
au sein des communes
dans le cadre des deux
journées de formation
proposées

10 à 30

PERSONNES MOBILISÉES
sur le suivi des
expérimentations
dans les communes

100 %

DES COMMUNES
déclarent être montées
en compétences sur
la manière de collaborer
avec des startups

L'apprentissage d'un langage commun entre communes et porteurs de projet

Le programme constitue une opportunité unique pour les porteurs de projet, non seulement pour accroître leur visibilité, mais aussi pour mieux appréhender le fonctionnement des acteurs publics. Une majorité d'entre eux souligne que **la véritable valeur ajoutée réside dans l'établissement d'une relation de confiance et de co-création avec les communes.** Si la facilitation par les partenaires du programme a été d'une aide précieuse, un investissement personnel de leur côté reste nécessaire pour bien comprendre les organigrammes, les processus de fonctionnement et les circuits décisionnels des communes.

Du côté des communes, l'importance **d'être formé à la compréhension des enjeux et postures à adopter pour dialoguer avec les acteurs innovants**, notamment les startups, est largement reconnue. Plusieurs d'entre elles ont exprimé le besoin d'acquérir des éléments de langage spécifiques afin de se sentir plus à l'aise dans les échanges. Par ailleurs, la **notion de droit à l'erreur** reste encore peu ancrée dans les pratiques des communes. L'idée que l'échec d'un projet d'expérimentation puisse être source d'apprentissage bénéfique pour une commune demeure un défi pédagogique, une notion à laquelle les élus ont été particulièrement sensibilisés.



Des logiques partenariales parfois complexes pour la mise en place des expérimentations

À une échelle plus large, la compréhension des rôles et compétences de l'ensemble des acteurs locaux et des différents échelons territoriaux reste un enjeu majeur. **Identifier les bons interlocuteurs et la juste échelle à laquelle s'adresser est un préalable essentiel à toute démarche expérimentale**, qui peut avoir un impact réel sur le déploiement effectif d'un projet.

Par exemple, certains projets ont rapidement nécessité l'intégration de l'Établissement Public Territorial (EPT) dans l'identification de bêta-testeurs ou de sites de déploiement, celui-ci ayant la compétence principale requise pour la mise en place d'un projet (ex : compétence infrastructures pour l'EPT Grand Paris Seine Ouest et le projet Digiponts). Leur intégration dans des projets a également permis à des expérimentateurs de bénéficier de leurs expertises techniques variées pour le développement des solutions.



Tout ce que le programme nous a apporté aujourd'hui nous permet d'être autonomes sur des expérimentations

Ville de Noisy-le-Grand

D'autres acteurs comme les aménageurs peuvent également jouer un rôle clé en accélérant certaines expérimentations, par exemple en mettant à disposition du foncier. Toutefois, cette diversité d'acteurs, bien qu'elle représente une richesse, constitue aussi une source de complexité pour les porteurs de projet, qui doivent les identifier, ainsi que pour les communes, qui ne disposent pas toujours d'une connaissance exhaustive de ces ressources.

LES 6 GRANDS SUJETS DE MONTÉE EN COMPÉTENCES DES COMMUNES

- Une **acculturation au droit à l'erreur et à l'expérimentation**, auquel il faut continuer à former largement élus et agents !
- Une montée en compétences dans la **collaboration avec des startups**
- Une meilleure compréhension des **concepts clés, tendances et acteurs en matière d'innovation urbaine** et d'expérimentation
- Une **prise de confiance** au fur et à mesure pour les référents
- Parfois, l'apprentissage a porté sur le **fonctionnement de sa propre ville**
- Une meilleure prise en main de leviers **juridiques et de commande publique innovants**, sujet sur lequel les communes souhaitent encore se former davantage

Connaître et mobiliser le cadre juridique propre à l'expérimentation

Le déploiement d'expérimentations au sein des communes est encadré par des règles spécifiques, notamment en matière d'occupation de l'espace public. À cet effet, des conventions d'occupation temporaire peuvent être adaptées en fonction de leur contexte. Les communes disposant d'un service juridique interne ont pu appréhender ces démarches plus aisément, notamment sur des aspects tels que la gratuité de mise à disposition de l'espace public ou la validation des projets par le conseil municipal.

En fin de programme, la question de la commande publique innovante est apparue comme un enjeu central pour les communes. Pour les accompagner au mieux dans leurs procédures d'achat et faciliter l'intégration de solutions innovantes, un guide intitulé *De l'essai à l'essaimage* a été élaboré.

Le coût de l'innovation pour les villes et les startups

L'innovation représente un investissement conséquent, souvent sous-estimé. La structuration des équipes, l'acculturation et l'ingénierie nécessaires à sa mise en œuvre engendrent des coûts importants dès les premières étapes, pour les communes comme les expérimentateurs. **L'une des principales difficultés rencontrées dans le cadre du programme réside dans le financement des expérimentations par les porteurs de projet eux-mêmes.** Ce frein est particulièrement marqué pour les jeunes structures aux ressources financières limitées, mais concerne également des entreprises plus établies, qui ne disposent pas toujours des budgets nécessaires.

En parallèle, les communes font face à une contraction de leurs budgets, avec une baisse

des subventions et des priorités budgétaires souvent axées sur des dépenses plus urgentes. Dans ce contexte, l'achat de solutions innovantes peine à être priorisé, malgré leur potentiel d'impact territorial. **Des leviers tels que le programme Innover dans la Ville existent pour palier ces contraintes budgétaires,** mais ne peuvent pas toujours être mobilisés en début d'expérimentation.

6/10

La note attribuée par les porteurs de projet pour qualifier le frein que représente le financement dans le déploiement des projets d'expérimentation

50 %

DES COMMUNES souhaitent mieux comprendre les enjeux juridiques liés à l'expérimentation urbaine

Une évolution dans la typologie des projets accompagnés, qui interroge sur la temporalité de l'expérimentation

Pour cette première édition, il a été constaté une évolution dans la répartition thématique des candidatures, avec un **retour en force des projets liés aux mobilités** (20%) et en particulier l'essor d'un nouveau type de véhicules intermédiaires pour la logistique urbaine, de **services urbains dans l'espace public** (17%) et de **l'économie circulaire** (15%). Cette répartition thématique se retrouve également dans les candidatures finalement sélectionnées. De manière générale, **les solutions numériques étaient également très représentées,** avec de nombreuses solutions ayant recours à **l'intelligence artificielle.**

La sélection des projets lauréats a également été marquée par **l'apparition de projets industriels**, qui ont pu par la suite s'avérer complexes à déployer, notamment pour des enjeux d'accès au foncier, une ressource rare et coûteuse sur la Métropole du Grand Paris, avec parfois le besoin de pouvoir localiser les unités de production en zone urbaine dense. À cette question s'ajoutent souvent **les coûts à assumer pour les porteurs de projets industriels**, avec des subventions disponibles inégales selon les communes, certaines choisissant (ou non) de miser sur le développement industriel local. Les contraintes financières peuvent fortement décaler le calendrier et rendre incertain le déploiement de leur prototype dans les 18 mois impartis dans le cadre du programme. Cette question de la temporalité de l'expérimentation s'est également posée pour les projets de végétalisation, pour

lesquels l'obtention de résultats concrets ne peut se faire que sur du temps long.

168
CANDIDATURES
REÇUES
 sur l'appel à
 projets, pour une
 sélection finale
 de 30 projets

11
MOIS POUR
LE DÉPLOIEMENT
 de projets
 en moyenne
 sur les quatre
 communes

70 %
LE TAUX DE
DÉPLOIEMENT
 moyen sur les
 quatre communes

LES 5 THÉMATIQUES LES PLUS REPRÉSENTÉES PARMI NOS PROJETS

**Économie
 circulaire**
23%



**Flux, mobilités
 et logistique**
20%



**Renouvellement
 urbain et chantiers**
10%



**Adaptation
 au changement
 climatique**
17%



**Espaces publics et
 services urbains**
17%



Low tech et high tech : vers une complémentarité des approches

Parmi les projets accompagnés, **seul un tiers intègre pleinement des solutions numériques avancées** : solution d'analyse de données de mobilité ou bâtementaire, plateformes d'échanges ou participatives, sensibilisation par la donnée. Cette tendance montre que **l'innovation urbaine ne concerne plus seulement la «smart city»**. En effet, les infrastructures et les moyens humains des communes peinent parfois à suivre le rythme des propositions technologiques, d'autant que les villes n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour gérer les données générées.

Plusieurs solutions sélectionnées ne sont ainsi pas purement «tech». C'est le cas par exemple des projets de végétalisation ou de nouveaux matériaux. Le programme vise à pousser une réflexion autour des besoins réels, afin **d'identifier les solutions les plus adaptées et avoir recours ainsi à une «juste» technologie**. Dans ce contexte,

une complémentarité entre low tech et high tech semble essentielle : il s'agit de privilégier des solutions adaptées aux capacités locales tout en intégrant, si cela est pertinent, des outils numériques pour répondre aux défis de demain.

Un indice pour mesurer la répliquabilité des expérimentations

L'indice de répliquabilité évalue le potentiel de diffusion et de croissance d'une solution innovante testée dans de cadre d'un programme d'expérimentation.

Il prend en compte plusieurs critères : l'ampleur réelle du déploiement au sein du programme, la facilité opérationnelle de mise en œuvre, la solidité financière et l'attractivité pour les investisseurs, la capacité à industrialiser la production pour répondre à une demande croissante, ainsi que la traction commerciale, garantissant l'adoption du produit ou service par le marché.



PAS D'EXPÉRIMENTATION SANS ÉVALUATION

L'évaluation constitue un pilier fondamental du programme d'expérimentation et chaque projet fait donc l'objet d'une étude d'impact approfondie. Évaluer permet d'assurer un suivi structuré des innovations testées et d'en mesurer l'impact, sur les volets économique, social et environnemental. C'est aussi un axe de la méthodologie d'expérimentation qui peut valoriser le droit à l'erreur en capitalisant sur les apprentissages, des réussites comme des échecs.

Ses grands objectifs sont :

- **Mettre en récit les éléments saillants** des expérimentations.

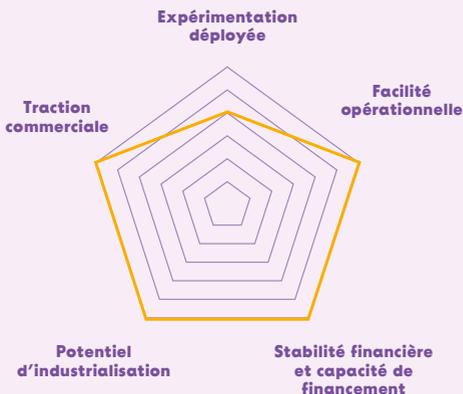
Collecter et donner à voir les **résultats** concrets obtenus.

- **Partager et diffuser** les grands enseignements et apprentissages.
- **Évaluer la reproductibilité** des projets expérimentés, avec l'ambition d'aiguiller les lecteurs dans l'appréciation de leur potentiel.

Tout au long des 18 mois du programme, des outils sont mis à disposition pour accompagner l'évaluation des projets :

- Dès le début de la démarche, un **protocole expérimental** qui permet de poser les prérequis et attendus de l'expérimentation est défini avec le porteur de projet.
- Ensuite, la **bibliothèque d'indicateurs** permettant d'inspirer les porteurs de projets avec les différents indicateurs mobilisables sur des champs variés (impacts sociaux et environnementaux, retours usagers, efficacité de la solution...).
- Les données sont également collectées grâce à des **visites de terrain, observations et entretiens avec les parties prenantes.**

L'évaluation vise également à capitaliser sur les enseignements tirés afin de faire progresser l'ensemble des acteurs de l'écosystème et **d'accélérer l'adoption des solutions innovantes à grande échelle.**



Expérimentation déployée

0 Pas du tout - **1** Terrain validé -
2 Test lancé - **3** Test réussi

Traction commerciale

0 Non - **1** Un peu - **2** Forte - **3** Très forte

Potentiel d'industrialisation

0 Pas du tout - **1** Difficilement -
2 Oui mais plafond à l'entrée - **3** Oui

Facilité opérationnelle

0 Ingénierie très lourde et ressources indisponibles
- **1** Ingénierie difficile
2 Facilité opérationnelle - **3** Grande facilité opérationnelle et ressources facilement disponibles

Stabilité financière

0 Fragilité financière - **1** Ressources financières présentes - **2** Ressources financières présentes et potentiels de financement - **3** Structure rentable

LE POINT DE VUE DES PORTEURS DE PROJET SUR LE PROGRAMME

63%

des projets ont leur siège à Paris ou en Île-de-France

6%

ont leur siège social à l'international

77%

des projets sont portés par des startups

10%

par des associations

7%

par des entrepreneurs indépendants

84%

des projets ont parmi leurs cibles les communes ou acteurs publics à l'issue du programme

2/3

des projets ont moins de 3 ans à leur entrée dans le programme

8/10

Le niveau de satisfaction moyen pour l'accompagnement

8/10

Le taux de recommandation du programme



C'est une porte ouverte vers les communes, avec un droit à l'expérimentation (et à l'échec), qui est habituellement complexe, voire impossible à atteindre.

Tracemob



La mise en visibilité a permis à notre structure de mieux se faire connaître auprès des acteurs locaux et régionaux, renforçant ainsi notre crédibilité. Les liens avec des prospects ont ouvert des opportunités concrètes pour tester et développer notre solution dans des environnements réels.

Eiko

LES ATOUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- 1** Mise en visibilité
- 2** Aide à la recherche de terrain
- 3** Lien avec des prospects



LES PROJETS D'EXPÉRIMENTATION



+ 60

**INDICATEURS
D'ÉVALUATION DANS
LA BIBLIOTHÈQUE**
disponible pour les
expérimentateurs

70 %

**TAUX DE
DÉPLOIEMENT**
Global des projets
de la 1^{re} édition

18

**FICHES ÉVALUATION
PRODUITES**
suite aux
déploiements
dans les communes



**Envie de vous plonger dans
les détails des projets
d'expérimentation ?**

Scannez le QR code pour
découvrir toutes les évaluations !

Énergie

Soy PV

INFRASTRUCTURE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE AULNAY-SOUS-BOIS

Des tissus photovoltaïques à haut rendement pour déployer le photovoltaïque urbain de façon pérenne (toitures, façades,...) ou temporaire (événementiel, chantiers, monuments,...).

Boucl'Énergie

AUTO-CONSUMMATION COLLECTIVE MEUDON

L'entreprise crée et pilote des boucles d'autoconsommation collectives entre acteurs privés et publics pour développer l'usage du photovoltaïque dans les zones d'activités commerciales, permettant un partage local de l'énergie produite.

Faradae

AUTO-CONSUMMATION COLLECTIVE MEUDON

Faradae développe, finance et opère des installations photovoltaïques en auto-consommation individuelle pour accélérer la transition énergétique des acteurs locaux.

Ville intelligente

Wintics Cityvision

NUMÉRIQUE – NOISY-LE-GRAND

Logiciel d'analyse vidéo des flux de caméras avec IA pour la sécurité, la propreté, l'amélioration du cadre de vie...

EcoFlow

ÉQUIPEMENT – NOISY-LE-GRAND

Capteurs de mesure de la qualité de l'air et d'analyse des flux de mobilité en temps réel. L'expérimentation a permis le test d'un hyperviseur, facilitant l'analyse croisée des données et la prise de décision rapide de la collectivité en matière de transport et de cadre de vie.

Istya

ÉQUIPEMENT – AULNAY-SOUS-BOIS

Istya accompagne les acteurs de l'industrie et de l'immobilier à répondre aux enjeux concernant la qualité de l'air intérieur en installant des capteurs intelligents.

Evolukid

NUMÉRIQUE – NOISY-LE-GRAND

Société spécialisée dans la formation et la sensibilisation des jeunes aux outils et métiers de l'IA, elle a mis en œuvre un hackathon proposant à des jeunes noiséens de répondre à 3 défis autour de l'IA le temps d'un weekend, avec un événement de restitution festif.

Espace public, végétalisation, citoyenneté, attractivité

Kunagi

NUMÉRIQUE – CITOYENNETÉ – SCEAUX

Kunagi, société à mission spécialisée dans l'assistance à maîtrise d'usage, a développé une application mobile proposée en test à une communauté locale de jardiniers, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et le partage d'actualités.

EIKO

NUMÉRIQUE – CITOYENNETÉ – MEUDON

Eiko développe une plateforme qui facilite l'action et la consommation locale pour les communes, mettant l'accent sur le tri dans les foyers et la sensibilisation aux écogestes. La plateforme, modulable, permet entre autres de référencer les acteurs locaux et les initiatives engagées dans les villes.



Purpl

MOBILIER URBAIN – ESPACE PUBLIC – SCEAUX

Purpl est une nouvelle génération de mobilier urbain durable, éco responsable, inclusif et évolutif. Le principe est basé sur un plancher de bois de la taille d'une place de parking, sur lequel des modules de différentes tailles peuvent être installés et déplacés, selon l'usage du mobilier et les envies des riverains.

TiQuest

NUMÉRIQUE – ATTRACTIVITÉ AULNAY-SOUS-BOIS

Boîtiers nouvelle génération qui offrent une solution universelle de ticket de caisse dématérialisé, compatible avec tous les commerçants et consommateurs.

Végétalisation 2nde vie

MOBILIER URBAIN – VÉGÉTALISATION – SCEAUX

La solution consiste en la conception de jardinières et coussins végétalisés, à partir du réemploi de matière (bâches publicitaires, etc.) et conçus de manière solidaire. L'objectif est de pouvoir rafraîchir des îlots de chaleur urbain et espaces minéralisés.

Source Urbaine

MOBILIER URBAIN – VÉGÉTALISATION – SCEAUX

Source Urbaine propose des Jardins de Pluie Urbains, autonomes grâce au stockage des eaux de pluie qui irriguent les plantes par capillarité. Cette solution lutte contre les îlots de chaleur urbains tout en favorisant la sobriété dans l'usage de la ressource en eau.



Mube

MOBILIER URBAIN – VÉGÉTALISATION – SCEAUX

Mube est une colonne végétalisée qui purifie et rafraîchit l'air des villes. Elle renforce l'esthétisme de l'espace et permet d'héberger les équipements connectés de la ville de demain.

Cumulusland

MOBILIER URBAIN – VÉGÉTALISATION – SCEAUX

Cumulusland crée des structures surcyclées en forme de cumulus ayant pour but de préserver, régénérer la faune et la flore locale, tout en sensibilisant petits et grands à la biodiversité et l'économie circulaire.

Construction, architecture et infrastructures

Rob Etics, par Batiprint3D

INFRASTRUCTURE – CONSTRUCTION NOISY-LE-GRAND

Système robotique autonome facilitant l'isolation thermique par la projection d'une mousse expansive sur les façades d'immeubles, réduisant les coûts et les nuisances de chantier.

Technocarbon

INFRASTRUCTURE – CONSTRUCTION AULNAY-SOUS-BOIS

Technocarbon propose un matériau composite bas carbone durable, à base de pierre et de fibre de carbone, alternatif aux matériaux traditionnels. À la production, les consommations énergétiques et les émissions de CO2 sont réduites.

Modulatio'

INFRASTRUCTURE – CONSTRUCTION AULNAY-SOUS-BOIS

La mission de MODULATIO' est d'aider l'industrie à réduire sa consommation de matières premières en développant un système constructif biomimétique doté de structures alvéolaires et de lattices, réduisant de moitié l'utilisation de matières premières.

Purple

**INFRASTRUCTURE – CONSTRUCTION
AULNAY-SOUS-BOIS**

Purple Alternative Surface a développé un revêtement innovant permettant de lutter contre l'imperméabilisation des sols de manière éco-responsable, avec des dalles perméables utilisant des déchets plastiques comme matière première.

Digiponts92

NUMÉRIQUE – INFRASTRUCTURES – MEUDON

La plate-forme eOnsight facilite la gestion des ouvrages d'art (ponts) pour les communes. Son algorithme prédictif permet d'améliorer la maintenance préventive des infrastructures, et d'anticiper les impacts du dérèglement climatique.

Économie circulaire

Worm Generation

INFRASTRUCTURE – AULNAY-SOUS-BOIS

Projet de ferme d'insectes urbaine valorisant des coproduits alimentaires de vers de farine en des aliments protéinés destinés aux animaux et des engrais naturels locaux. La ferme pédagogique sensibilise également à l'environnement et l'économie circulaire.

Vytal

ÉQUIPEMENT – NOISY-LE-GRAND

Vytal aide les villes, commerçants et restaurateurs à passer des contenants jetables aux contenants réutilisables. De la distribution au nettoyage, leur système facilite l'acculturation à ces nouveaux usages.

Circular Place

NUMÉRIQUE – NOISY-LE-GRAND

Plateforme facilitant la vente, le réemploi ou le recyclage des biens non alimentaires entre les acteurs publics, les entreprises ou les associations.

Mobilités

Up&Charge

BORNE DE RECHARGE – MEUDON

Système qui facilite et accélère la recharge des véhicules électrique grâce à des bornes à induction.

Pelican

VÉHICULE – MEUDON

Solution de vélos cargos électriques à destination des professionnels. Son système unique breveté synchronise le moteur du vélo avec celui de ses remorques pour faciliter le transport des marchandises lourdes.

Umotion

VÉHICULE – MEUDON

Le Vike est le premier véhicule hybride musculaire / électrique qui a la capacité du van et le coût du cargobike. Il vise à faciliter la décarbonation de la livraison, notamment en centre-ville.

Tracemob, par la Fabrique des Mobilités

NUMÉRIQUE – NOISY-LE-GRAND

Tracemob est une application mobile qui permet de collecter et conserver un historique de ses données de déplacements. L'utilisateur peut ensuite choisir de les partager à une commune de façon anonymisée pour participer à améliorer les transports et infrastructures publics.

Electra

BORNE DE RECHARGE – NOISY-LE-GRAND

Bornes de recharge rapide éphémères pour véhicules électriques, réduisant les coûts d'installation et les nuisances de chantier.



ET LA SUITE ?

POURUIVRE LA TRANSFORMATION DES VILLES MÉTROPOLITAINES PAR L'INNOVATION

En deux ans, la première édition des Quartiers Métropolitains d'Innovation a constitué un cadre d'apprentissage et de partage privilégié, tant pour les communes que pour les porteurs de projets. Un des enseignements majeurs concerne la nécessité de construire, aujourd'hui plus que jamais, un langage commun autour de l'innovation : startups et communes ont dû apprendre à mieux se comprendre, en s'adaptant aux logiques, aux contraintes et aux temporalités de chacun. Cette montée en compétences, de part et d'autre, s'est révélée essentielle pour poser les bases d'une collaboration fructueuse.

La notion de droit à l'erreur, centrale à toute démarche expérimentale, doit être intégrée pleinement. Tout échec peut être source d'apprentissage et permettre de rebondir en affinant une proposition de valeur, un changement de modèle économique ou de marché cible. Dans ce sillage et pour valoriser pleinement les expérimentations, il est crucial de penser dès le départ leur évaluation : définir des critères et anticiper les indicateurs à suivre permet de mieux objectiver les résultats. Le succès de ces expérimentations repose aussi sur la capacité à identifier et embarquer les bons partenaires. La richesse

de l'écosystème public local – échelons territoriaux, aménageurs, services municipaux – constitue à la fois une ressource et un facteur de complexité. Il est donc essentiel de bien cartographier les acteurs dès le début des projets.

Toutefois, l'un des constats partagés à l'issue de cette première édition du programme est que l'innovation a un coût, qui est souvent sous-estimé. Que ce soit pour les porteurs de projets, qui rencontrent des difficultés à autofinancer leur expérimentation, ou pour les communes, confrontées à des arbitrages budgétaires contraints, le financement demeure un enjeu central. Dans ce contexte, structurer et sécuriser les ressources nécessaires devient une condition essentielle pour inscrire les démarches d'innovation dans la durée. En fin de parcours, les ressources de la commande publique innovante peuvent faciliter la pérennisation des projets. À cet égard, **le guide de « L'Essai à l'essaimage »**, rédigé par la Métropole du Grand Paris et Paris&Co, permet de donner des clés essentielles à l'achat ou au soutien de solutions innovantes pour les communes.

La très bonne réception du programme au sein des villes constitue un signal fort et positif pour le développement de l'innovation territoriale. Le programme a su démontrer sa pertinence et son impact, et se poursuit aujourd'hui avec un réseau actif de dix villes, prêtes à relever de nouveaux défis en 2025 et 2026. L'objectif désormais est d'accompagner au changement d'échelle : adapter le

84 %

**DES PROJETS CIBLENT
LES COLLECTIVITÉS
ou acteurs publics suite
à l'expérimentation.**

programme et sa posture pour favoriser l'émulation entre les différentes communes engagées dans les deux premières éditions et ouvrir ces dynamiques à l'ensemble des communes de la Métropole, et accompagner au mieux les entrepreneurs dans le changement d'échelle de leurs solutions. Une nouvelle étape s'amorce, toujours avec l'ambition de faire de l'innovation un véritable levier de transformation territoriale.

Les aides pour favoriser le changement d'échelle de votre expérimentation

Tout long de l'accompagnement, il est possible de solliciter Paris&Co, la Métropole du Grand Paris ainsi que les partenaires du programme pour trouver ensemble des aides qui permettent le développement et la pérennisation de son projet.



Nous avons établi de nombreux partenariats stratégiques grâce au programme QMI. Ces collaborations, qui incluent une commune, ont permis d'élargir notre réseau et d'enrichir notre offre.

EIKO

POUR EN SAVOIR PLUS



INNOVER DANS LA VILLE

Le **programme Innover Dans la Ville** de la Métropole du Grand Paris soutient des expérimentations urbaines innovantes portées conjointement par des communes et des porteurs de projets. Ce programme propose une offre pour accompagner les communes dans une démarche d'innovation, associée à un co-financement des projets d'innovation. Ce co-financement de projets communaux peut aller jusqu'à 50% des dépenses et jusqu'à 200 000 euros. L'objectif est **d'encourager concrètement l'innovation de terrain, faciliter les collaborations entre acteurs publics et privés, et accompagner les villes dans leur transformation.**

La Région Île de France a par exemple développé deux aides spécifiques à l'expérimentation territoriale, les subventions Innov'Up Expérimentation Transition Écologique des Territoires et Innov'Up, qui permettent de subventionner le développement de projets co-portés avec des communes, ou de subventionner la Recherche&Développement de solutions expérimentales jusqu'à 1 million d'euros.

Pour plus d'informations sur le programme *Innover dans la Ville*, scannez le QR code !



Métropole du Grand Paris

15-19 avenue Pierre-Mendès-France
75013 Paris – Tél. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr

